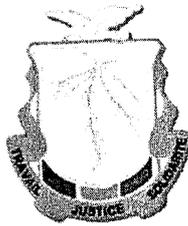


REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



**74^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée générale
des Nations Unies**

**Déclaration de la délégation guinéenne
à la 6^{ème} Commission**

Sur les mesures visant à éliminer le terrorisme

New York, le 9 octobre 2019

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président

Je voudrais vous adresser les sincères félicitations de la délégation guinéenne pour votre élection à la présidence de la Sixième Commission et vous assurer de notre pleine coopération pour la réussite de nos travaux.

Ces félicitations s'adressent également à l'ensemble des membres de votre bureau.

La délégation guinéenne souscrit aux déclarations faites par la Zambie au nom du Groupe africain, de l'Arabie Saoudite au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et de l'IRAN au nom du Mouvement des non Alignés.

Monsieur le Président,

Le terrorisme et l'extrémisme violent constituent de sérieuses menaces à la Paix et à la sécurité Internationales. Le caractère complexe et transnational du financement, et de la planification des activités terroristes font aujourd'hui aucun Pays n'est à l'abri de ce fléau.

L'exacerbation des activités et la prolifération des attentats à travers le monde nous interpellent sur la nécessité d'éradiquer le terrorisme international.

Les nombreuses victimes des attentats terroristes qui endeuillent ça et là doublé de la criminalité et du trafic de tous genres ne sauraient se perpétuer dans l'impunité.

Il urge de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, de l'exclusion des graves violations des droits de l'homme qui peuvent engendrer des idées terroristes.

L'expérience a prouvé que les activités terroristes transcendent. Les frontières et les juridictions d'où la nécessité de renforcer la Coopération Internationale

dans la lutte pour l'éradication du fléau par la mise en œuvre des pertinentes résolutions 13/73(2001), 21/78(2014) et 23/93(2017) du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, ma délégation souhaiterait mettre l'accent sur certaines mesures notamment :

- Les échanges d'informations entre les services de renseignements à travers les bases de données de INTERPOL dans le cadre de l'identification des groupes terroristes.
- Le gèle les sources de financement du terrorisme International
- Le renforcement de la coopération sous régional, régional et Internationale
- La lutte contre le commerce et le trafic illicite des armes légères.
- La lutte contre la propagation des discours de haine et le dialogue des civilisations

Toutes ces mesures doivent s'inscrire dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies.

C'est pourquoi, ma délégation se félicite des actions menées, par Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ,les organes spécialisés et les partenaires pour une mise en œuvre coordonnée efficace de ces différentes résolutions et la stratégie antiterroriste au niveau national sous régional et Internationale.

Dans ce cadre, la République de Guinée tient à réitérer son engagement dans la mise en œuvre des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale sur la lutte contre le terrorisme et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et les organes mandatés pour lutter contre le terrorisme.

Monsieur le Président,

La République de Guinée suit avec préoccupation la situation critique que connaît la sous - région de l'Afrique de l'Ouest en raison des attaques meurtrières subies ces dernières années par plusieurs Etats provoquant de nombreuses pertes en vies humaines et une crise humanitaire sans précédent dans les régions du Sahel et du Lac Tchad.

Cette forte insécurité, marquée par une grande mobilité des groupes terroristes, perturbe la mise en œuvre des politiques de développement adaptées dans des régions reculées déjà touchées par les changements climatiques, la pauvreté et les conflits de tous genres.

C'est tout le sens du Sommet extraordinaire de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou le 14 septembre 2019, qui fixe pour objectif la réalisation d'une synergie et d'une coordination efficace des politiques, des stratégies et de tous les moyens de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transfrontalière dans la sous-région.

C'est le lieu pour lancer un appel à la solidarité internationale pour accompagner la réalisation de ces objectifs pour un retour à la paix et à la sécurité dans cette zone.

Un soutien conséquent et adapté doit également être apporté aux forces de paix africaines de lutte contre le terrorisme, notamment le G5 Sahel et la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram.

La mise en place du Plan de soutien des Nations Unies qui cible 10 Pays dont la Guinée est une innovation une approche nouvelle de monsieur le Secrétaire Général qui vise à favoriser la cohérence et la coordination des Partenariats pour une plus grande efficacité basé sur l'obtention de résultats dans le cadre de la stratégie intégré pour le Sahel.

Cette nouvelle approche des questions de Paix de développement et de changement aidera à lutter contre l'extrême pauvreté, les inégalités les effets pervers du changement climatique terreau favorable du terrorisme.

C'est pourquoi le Président de la République de Guinée le professeur Alpha Condé a indiqué que c'est par le développement économique, la justice sociale, l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables que sont les jeunes et les femmes qui permettra de vaincre définitivement le terrorisme.

Monsieur le Président,

Conscient du risque du caractère transnational du phénomène terroriste dans notre sous-région, la Guinée. a pris les mesures suivantes au plan national :

- **La mise en place, en 2007, de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF)** pour lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ; développé des logiciels d'analyse, ainsi qu'une base de données pour la gestion des opérations suspectes.
- L'adoption de la loi L/2019/0033 portant sur la prévention et la répression du terrorisme, signée le 04 juillet 2019 et promulguée par le Président de la République.

D'autre part, des politiques visant à la sensibilisation des populations sur le phénomène terroriste et les discours de haine sont mises en œuvre en partenariat avec la société civile, les chefs religieux, les femmes et les jeunes.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait conclure en soulignant qu'il s'avère urgent pour les Etats Membres de parvenir à une définition consensuelle du terrorisme afin de concrétiser le projet d'adoption d'une convention générale sur le terrorisme. Elle réitère son soutien aux efforts du Secrétaire Général dans la lutte pour l'élimination du terrorisme .

Je vous remercie de votre attention